



Comment prouver la mauvaise influence !!!!

Par **mcv**, le **12/01/2010** à **23:17**

Bonjour, rnJ'ai une fille qui a eu 18 mi-septembre 2009, de juillet 2009 à fin octobre 2009, elle avait son appartement, mais depuis le 1 novembre elle vit chez son copain, dans sa maison, avec son fils de 6 ans, quand il en a la garde, détail très important LUI a 35 ans, (mon age, en plus !!). Je m'inquiète ENORMEMENT pour elle, car elle est très influençable, et lui là bien compris, et je m'aperçois qu'il la manipule dans sa façon de me parler, il ne travaille plus, et , elle est encore apprentie avec seulement 41°/° du smic, il a des crédits sur le dos, C'est ma fille qui le fait vivre, etc... d'ou ma question: comment prouver l'abus de faiblesse, de confiance, et l'abus d'influence?